

Direction Technique Fédérale

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS CALENDRIER INTERSAISON 2023

Période	du	au
Fin des interclubs	2 avril (N1 à N4)	11 juin (Top 16)
Ouverture des inscriptions dans les espaces « clubs » du site fédéral. * Date limite de retour au plus tard le 31 mai Chaque équipe doit fournir une adresse de courrier électronique valide et consultée.	2 mai	31 mai
Choix sportif des équipes Pendant cette période, les équipes peuvent : - refuser leur accession - demander à être reléguées Les choix des équipes sont définitifs après le 31 mai (les accessions ne peuvent plus être refusées, et il n'y a plus de relégation).	2 mai	31 mai
Repêchages sportifs	2 mai	4 juin
Publication des groupes provisoires Les groupes sont publiés sur le site fédéral. <i>Attention : les équipes forfait après publication des groupes sont exclues du championnat de France des clubs</i>		14 juin
Repêchages géographiques	10 juin	15 septembre
Publication des calendriers provisoires	Au plus tard le	31 août
Confirmation des calendriers Publication sur le site fédéral et envoi aux équipes par courrier électronique. Les équipes échangent entre elles et la direction du groupe leurs remarques sur le calendrier. Repêchages géographiques en cas de forfait.	Au plus tard le	16 septembre
Calendriers définitifs Il n'y a plus de repêchage à partir du 17 septembre. Les calendriers définitifs sont publiés au plus tard le 22 septembre.	Au plus tard le	22 septembre

Les repêchages se font après éventuelle proposition de montée conformément à l'article 1.2

Dates limites clés :

- **31 mai 2023** : fin des inscriptions
- **4 juin 2023** : demande de relégation ou refus d'accession, repêchages sportifs
- **16 septembre 2023** : réajustement des calendriers en fonction des repêchages géographiques

* **Attention** : Les clubs devront s'inscrire directement sur leur espace club en confirmant leur participation et renseignant le correspondant d'équipe.